

ENFA de Toulouse, 23 mars 2011

Comparaison des référentiels professionnels et de certifications du BEPA Travaux Aquacoles et du Bac Pro Productions Aquacoles

Session d'accompagnement Bac Pro Productions Aquacoles

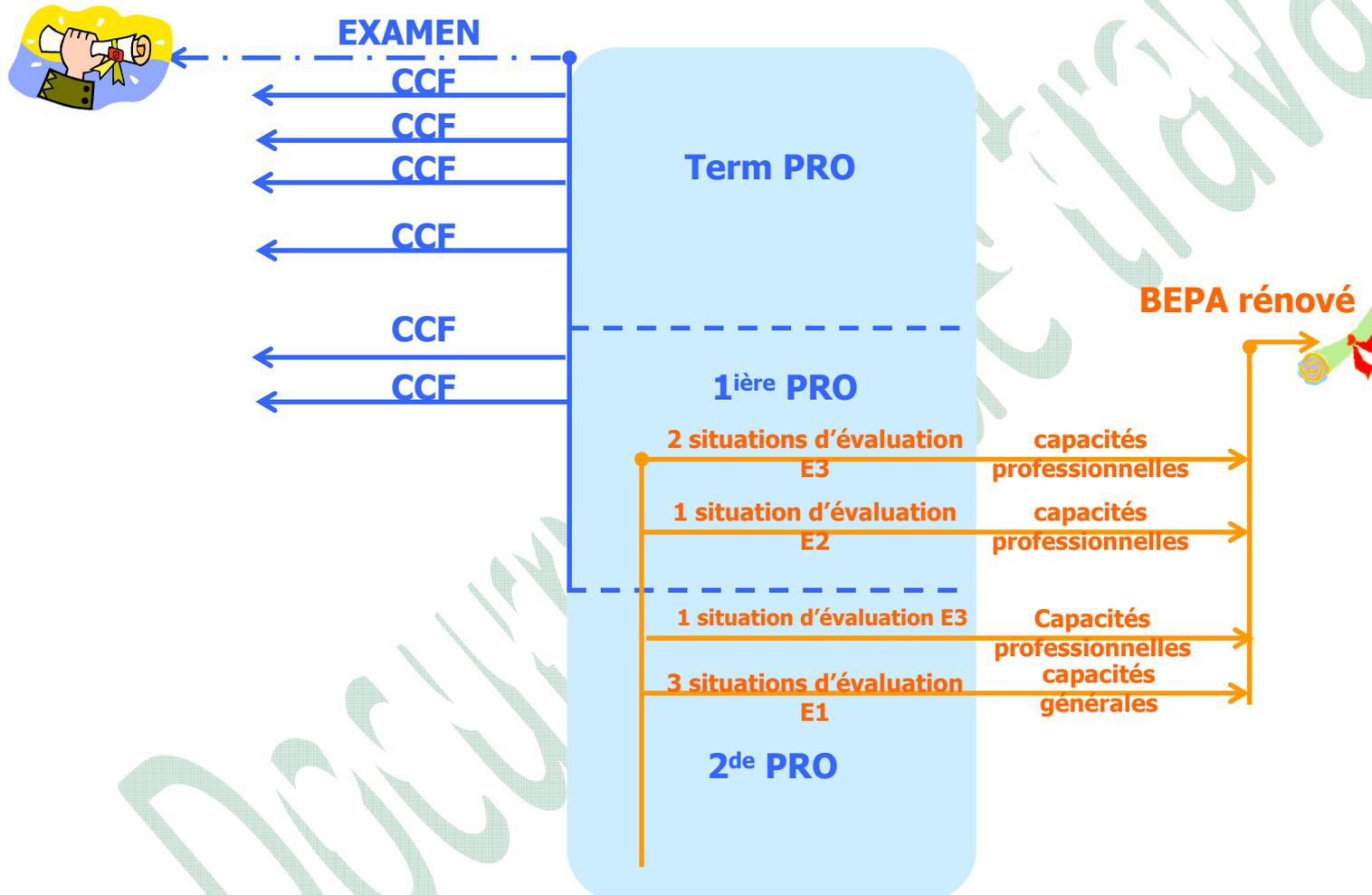
Marie-Angéline MAGNE

EC en Prod. Animales, ENFA-UMR AGIR



Pour rappel : certification BEPA dans le cursus 3 ans

Baccalauréat
professionnel



Le BEPA rénové accessible en cours de cursus Bac pro en 3 ans

Objectif de ma présentation

- Mettre en relation les référentiels professionnels et de certification BEPA Travaux Aquacoles et Bac Pro Productions Aquacoles
- Rendre compte de la logique d'articuler certification BEPA dans le parcours 3 ans
- Faire le lien avec l'atelier de jeudi après midi (Parcours 3 ans)

Pour rappel : certification BEPA dans le cursus 3 ans

Définition de l'épreuve E2

L'épreuve E2 est spécifique de chaque spécialité du BEPA. Elle permet de vérifier les capacités C5 et C6 du référentiel de certification. Elle est de coefficient 3.

L'épreuve ponctuelle terminale et l'épreuve certificative en cours de formation ont la même définition.

Il s'agit d'une épreuve orale réalisée à partir d'un recueil élaboré par le candidat de 5 à 7 fiches descriptives d'activités liées aux situations professionnelles significatives (SPS) du référentiel professionnel, appartenant à plusieurs champs de compétences. Une première fiche présente les éléments de contexte des activités, les autres fiches recensent des données et informations relatives à la mise en œuvre de l'activité et caractéristiques de la conduite du processus.

L'exposé et les questions posées permettent de vérifier que le candidat : a acquis une vue d'ensemble de la conduite de l'activité, argumente et explique les choix techniques faits par le responsable et leurs modalités de mise en œuvre.

L'évaluation est conduite par un jury composé d'un enseignant de techniques professionnelles de la spécialité, d'un enseignant de sciences économiques et de gestion et d'un professionnel, à l'aide d'une grille d'évaluation critériée. En cas d'indisponibilité de l'examineur professionnel, un examinateur enseignant de technologie professionnelle doit être convoqué.

Définition de l'épreuve E3

L'épreuve E3 est spécifique de chaque spécialité du BEPA. Elle permet de vérifier les capacités C7 à C11 du référentiel de certification. Elle est de coefficient 4.

L'épreuve ponctuelle terminale est une épreuve pratique. Sa durée varie de 1 heure 30 à 2 heures selon la spécialité. L'évaluation est conduite par un jury composé d'un enseignant de techniques professionnelles de la spécialité et par un professionnel, à l'aide d'une grille d'évaluation critériée.

L'épreuve certificative en cours de formation est composée de 2 ou 3 situations d'évaluation indépendantes correspondant à la mise en œuvre de pratiques professionnelles. L'évaluation est réalisée par un enseignant de techniques professionnelles de la spécialité à l'aide d'une grille d'évaluation critériée, un professionnel pouvant être associé à l'évaluation. Cependant l'absence du professionnel ne peut être opposable à la validation de l'épreuve.

Une situation d'évaluation est mise en œuvre en classe de seconde. L'autre ou les 2 autres sont organisées avant la fin du mois d'avril de la classe de première de baccalauréat professionnel.

Le cadrage et le nombre de situations d'évaluation constituant l'épreuve E3 sont précisés par note de service.

Méthode : les objets comparés



- Comparaison des référentiels professionnels
 - Emplois visés
 - Fiche Descriptive des Activités
 - SPS
- Comparaison des référentiels de certification



Comparaison des emplois visés par un **BEPA** ou un **Bac Pro**

- **Salariés qualifiés** d'exploitations aquacoles
- **Ouvrier aquacole/ ouvrier qualifié**
- Employeurs : entreprises aquacoles ou organismes au service direct de la PA

- **Exécute des tâches sous la responsabilité de son supérieur** tout en étant responsable de son poste
- **Observe** les conditions de réalisation et **réalise**
- **Respecte** les réglementations en vigueur
- Est plus ou moins spécialisé

- **Responsables d'exploitation** aquacole / aquaculteur
- **Salarié hautement qualifié** dans une EA (ouvrier spécialité, chef d'équipe, responsable de...)

- **Réalise les opérations d'élevage aquacole selon les objectifs de productions**, les règles d'hygiène et de sécurité et la réglementation environnementale
- Peut **réaliser la commercialisation** de produits issus de la pêche
- Peut coordonner une équipe ou **diriger une exploitation aquacole**



Comparaison des conditions d'exercice

- *Travailler au sein d'une entreprise ...*
- *dans un(des) atelier(s) particulier(s) avec une (ou plusieurs) tâche(s) à y effectuer*

- **Supporter** des activités prolongées dans **l'humidité et parfois le froid**
- **Porter des charges** de manière **répétitive**

- Travailler au sein de l'entreprise ...
- **en relation avec l'environnement socio-technique**

- **A des activités variables :**
 - selon secteurs
 - **Travail saisonnier**
 - **Travail d'astreinte**

- **Travailler à l'extérieur et/ou en atelier**
- **Manipuler** éventuellement (occasionnel ?) des charges
- **Etre autorisé** à conduire des engins en sécurité
- **Avoir le CIN** et 1er niveau de plongée pour aqua marine



Comparaison des degrés d'autonomie et responsabilités

BEPA-Bac Pro

- Autonomie variable selon les types d'élevage
- Toujours sous l'ordre d'un supérieur hiérarchique
- Responsable de son poste de travail
- Prise de décisions localement et ponctuellement → s'adapte à des aléas clim ou autres que son responsable ne peut prévoir

- Il **applique des procédures précises** dans le cadre des signes de qualité
- Il **se conforme** à des règles sanitaires strictes
- Il **respecte** la nature et l'environnement

- Ouvrier hautement qualifié :
 - **autonomie variable** selon types d'élevage et doit référer ses actes auprès de son supérieur hiérarchique
 - **avec expérience**, peut se voir déléguer la conduite et gestion technique-éco d'une entreprise ou d'un atelier **en toute autonomie**
- Exploitant : Conduite du système d'exploitation en **toute autonomie**
- **A l'échelle de l'exploit.(exploitant) ou de l'atelier de production (ouvrier), il pilote/gère/assure** :
 - **les résultats** de son exploit. en lien avec ses objectifs tk, eco, financiers
 - **le respect du code du W** et du code rural et de la pêche maritime et réglementation du travail pour lui et ses équipes
 - **le respect des réglementations liées à la préservation des ressources naturelles, à santé consommateur et BEA**



Comparaison des évolutions dans et hors de l'emploi (BEPA-Bac Pro)

- Évolution par ancienneté
- Évolution vers des postes spécialisés (alim, maintenance-appro...) ou de chef d'équipe restreinte

Ouvrier hautement qualifié

- Évolution vers des postes spécialisés à plus hautes responsabilités (responsable d'UP...)
- Évolution vers des emplois dans secteur distribution et commercialisation des produits de l'aquaculture de consommation et d'agrément



Comparaison des grandes fonctions (BEPA-Bac Pro)

- **Réalise** seul ou en équipe les **travaux liés aux PA**
 - **Organise son travail dans le cadre des consignes, du contexte** de l'exploitation, des dispositions réglementaires, des règles de bonnes pratiques
 - **Participe ou réalise seul** des travaux d'aménagement et de maintenance sur l'exploit. ou le lieu d'élevage
 - **Peut contribuer à la vente des produits** de l'exploit. sur le lieu de production ou à l'extérieur
 - **Peut-être amené à participer à la préparation et transfo** d'un produit d'élevage
- **Met en œuvre** seul ou collectivement **la conduite tk-éco d'un ou plusieurs ateliers de PA dans une perspective de durabilité**
 - **Choisit un système d'exploitation cohérent et durable et assure le pilotage**
 - **Communique en interne et en externe**
 - **Assure gestion éco et financière de l'EA**
 - **Analyse l'impact** de son activité sur le milieu et agit en conséquence dans le respect de la réglementation
 - **Recherche, collecte et trie toutes les infos utiles à la mise en œuvre et au dévt de ses activités**
 - **Gère et anime l'équipe de travail** nécessaire à l'EA
 - Peut mettre en œuvre seul ou collectivement **la transfo** de tout ou partie de ses produits
 - **Distribue ses produits** seul ou en collectif
 - Peut mettre en œuvre seul ou collectivement des activités de service



Comparaison des champs de compétences et SPS (BEPA/Bac Pro)

| BEPA | Bac Pro | Finalités |
|---|--|---|
| <p><u>Organisation et communication</u></p> <p><i>Communication en situation professionnelle</i></p> <p><i>Organisation de son travail</i></p> <p><i>Enregistrement de données</i></p> | <p><u>Organisation du travail et management</u></p> <p><i>Gestion des emplois et des compétences</i></p> <p><i>Planification du travail, organisation des chantiers</i></p> <p><i>Suivi des chantiers</i></p> | <p>Organiser son activité selon cadre défini par son supérieur et en rendre compte</p> <p>Rationaliser et organiser le travail sur l'entreprise</p> |



Comparaison des champs de compétences et SPS (BEPA-Bac Pro)

| BEPA | Bac Pro | Finalités |
|---|---|---|
| <p>• <u>Réalisation des travaux de la production Aquacole</u> <i>Observation et surveillance des animaux et du milieu d'élevage</i></p> <p><i>Nourrissage des animaux</i> Manipulation et tri des produits de l'élevage</p> <p><i>Pêche ou récolte des produits de l'élevage</i></p> | <p>• <u>Conduite d'une production aquacole</u> <i>Surveillance, soins et interventions sur les animaux</i> <i>Gestion du milieu, des effluents et des déchets</i></p> <p><i>Alimentation</i> <i>Conduite des géniteurs et de la repro</i> <i>Élevage des juvéniles</i> Manipulation, transfert et tri des animaux <i>Gestion de la santé /suivi sanitaire</i> Récolte, pêche et conditionnement</p> <p><i>MA Magne, ENFA, mars 2011</i></p> | <p>Contribuer à la croissance, à la santé et au confort des animaux d'élevage</p> <p>Atteindre les objectifs de production en préservant le potentiel et la pérennité de l'activité et en limitant l'impact sur l'environnement</p> |



Comparaison des champs de compétences et SPS (BEPA-Bac Pro)

| BEPA | Bac Pro | Finalités |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• <u>Mise en place et maintenance des matériels, locaux et lieux d'élevage</u> <p><i>Participation aux travaux d'installation, de création et de maintenance</i></p> | <ul style="list-style-type: none">• <u>Utilisation et entretien des matériels, équipements, bâtiments et abris</u> <p><i>Entretien des matériels, équipements, bassins, bâtiments et abris et des installations</i></p> <p><i>Choix des équipements en fonction du travail à réaliser</i></p> <p><i>Conduite du matériel</i></p> | <p>Assurer l'état, le fonctionnement et l'hygiène des installations et des locaux</p> <p>Optimiser l'utilisation du parc de matériel et des installations ; les maintenir en état de fonctionnement</p> |



Comparaison des champs de compétences et SPS (BEPA-Bac Pro)

| BEPA | Bac Pro | Finalités |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• <u>Commercialisation de la PA</u> <p><i>Conditionnement des produits de l'élevage</i></p> <p><i>Vente des produits de l'élevage (pas ts les systèmes)</i></p> | <ul style="list-style-type: none">• <u>Mise en marché des produits</u> <p><i>Choix du débouché commercial</i></p> | <p>Proposer un produit d'une qualité optimale en vue de la vente</p> <p>Valoriser sa production conformément aux objectifs fixés</p> |



Comparaison des champs de compétences et SPS (BEPA-Bac Pro)

| BEPA | Bac Pro | Finalités |
|------|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • <u>Pilotage du système d'exploitation</u> <i>Choix du système d'exploitation et de ses adaptations</i> <i>Prise de décision</i> <i>Élaboration d'un diagnostic de durabilité</i> | <p>Maintenir et/ou développer l'entreprise dans une perspective de durabilité et de transmissibilité, en fonction des objectifs de productions</p> |
| | <ul style="list-style-type: none"> • <u>Gestion économique et administrative</u> <i>Interprétation des données comptables et technico-économiques</i> <i>Prévisions et suivi de la trésorerie</i> | <p>Obtenir des éléments nécessaires au pilotage de l'entreprise et répondant aux exigences administratives</p> |
| | <ul style="list-style-type: none"> • <u>Intégration dans les réseaux professionnels et territoriaux</u> <i>Implication dans des organisations professionnelles et les structures socio-économiques du territoire</i> | <p>Favoriser des synergies entre l'exploitation et son environnement socio-professionnel et territorial</p> |



Comparaison des capacités BEPA-Bac Pro

| Ep. | BEPA | Ep. | Bac Pro |
|-----------|---|------------------------|--|
| E2 | C5- <u>Identifier</u> les éléments de contexte de l'activité | E6 | C6- <u>Elaborer un diagnostic global</u> de l'entreprise aquacole dans une <u>perspective de durabilité</u> |
| E2 | C6- <u>Présenter les composantes</u> et le <u>fonctionnement</u> du processus d'élevage dans une <u>perspective de durabilité</u> | E5 E6 | C5- <u>Justifier des choix techniques</u> liés à la conduite de la production C6- <u>Elaborer un diagnostic global</u> de l'entreprise aquacole dans une <u>perspective de durabilité</u> C9- Réaliser la gestion technico-économique de l'entreprise aquacole |
| E2 | C7- <u>Organiser son travail</u> dans une perspective <u>de sécurité</u> | E6 E7 | C7- Communiquer en situation professionnelle C9- Réaliser la gestion technico-économique de l'entreprise aquacole |



Comparaison des capacités BEPA-Bac Pro

| Ep. | BEPA | Ep. | Bac Pro |
|-----------|--|-----------|---|
| E3 | C8- Réaliser les travaux liés à la <u>conduite d'une production aquacole</u> dans le respect des consignes, des règles de sécurité et d'hygiène, du BEA et dans le <u>respect de la réglementation environnementale</u> | E7 | C10- <u>Conduire un atelier de production aquacole</u> dans un <u>contexte de durabilité</u> et de respect du <u>BEA</u> |
| E3 | C9- <u>Réaliser les opérations liées à la récolte des produits</u> et à leur <i>conditionnement</i> dans le respect des consignes et de la sécurité | E7 | C10- <u>Conduire un atelier de production aquacole</u> dans un contexte de durabilité et de respect du BEA C8- Caractériser le contexte de la production et de la <u>mise en marché</u> des produits |



Comparaison des capacités BEPA-Bac Pro

| Ep. | BEPA | Ep. | Bac Pro |
|-----------|---|-----------|---|
| E3 | C10- Réaliser les travaux liés à l'utilisation et à l'entretien des matériels, équipements, installations et locaux des entreprises de PA, dans le respect des normes de sécurité et de la réglementation | E7 | C11- Mettre en œuvre les équipements de l'élevage en sécurité et dans le respect de l'environnement |
| | | E7 | C12- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers |

En guise de conclusion... un petit schéma



